

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 41872 - VENDREDI 04 FEVRIER 2021

PROCESSUS ÉLECTORAL

La feuille de route électorale déjà disponible

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a dévoilé, hier, par la voix de son président Denis Kadima, sa feuille de route en prévision des élections de 2023. Ce document décrit les différentes activités que va mener la Céni durant la période 2021-2027 et sera régulièrement mis à jour avec les parties prenantes au processus électoral. Il en résulte que les opérations de réception et traitement des candidatures aux scrutins directs auront lieu entre juillet et septembre 2023, jusqu'à la tenue de septembre à décembre 2023 des scrutins directs (présidentiel et législatifs).

Page 4



Les membres de la Commission électorale nationale indépendante, Céni

ASSAINISSEMENT DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Quatre-vingt-dix jours accordés aux tenanciers des pharmacies pour se conformer à la loi



Des médicaments sur un étalage

Au cours du lancement de l'« Opération Kin propre ; protégez la santé des Kinois et Kinois », à l'hôtel de ville de Kinshasa, la ministre provinciale de la Santé, Hygiène et Prévention, a invité tous les propriétaires des pharmacies, non en règle, à se mettre en ordre dans les quatre-vingt-dix jours. Toutes les pharmacies œuvrant dans la capitale seront scellées après le délai de quatre-vingt-dix jours, si elles ne se conforment pas à la loi. Leurs propriétaires sont astreints à se conformer à cette décision afin de ne pas s'exposer à la justice.

Page 3

CONDITIONS CARCÉRALES

La surpopulation des prisons congolaises dénoncée



Vue extérieure de l'ex prison centrale de Makala pays de continuer à être des mouiroirs.

La surpopulation des prisons congolaises dénoncée. La Fondation Bill-Clinton pour la paix réitère ses appels aux autorités congolaises dans le cadre de son plaidoyer pour l'amélioration des conditions des prisonniers et détenus préventifs. Elle a souligné l'urgence des actions en vue d'éviter aux prisons et maisons carcérales à travers le

Cette organisation sollicite de l'Inspectorat des services judiciaires le contrôle quotidien sur le travail des magistrats et des sanctions contre les indisciplinés tout en exhortant à l'exécution de l'ordonnance de grâce présidentielle dans un meilleur délai.

Page 2

DÉCÈS INOPINÉ DE BIENVENU SENE MONGABA

Richard Ali pleure son mentor

Page 3



Richard Ali et feu Bienvenu Sene Mongaba à la présentation du roman DR

ÉDITORIAL

Sécurité maritime

Le Département d'Etat américain l'a répété cette semaine à travers les propos de sa représentante en déplacement à Brazzaville, la sécurité du golfe de Guinée est une préoccupation majeure pour son pays. Tandis que s'intensifie le bras de fer entre la Maison Blanche et le Kremlin, les Etats-Unis multiplient les signaux en Afrique pour renforcer les relations diplomatiques et économiques avec le continent.

Dans ce dispositif, la sécurisation des eaux maritimes est une condition préalable à des échanges durables. Le golfe de Guinée à ce titre est stratégique. Centre névralgique du commerce maritime international recelant d'immenses réserves offshore d'hydrocarbures, il est devenu en quelques années l'objet de toutes les convoitises où la piraterie a pris une dimension stratosphérique faisant de la zone l'un des espaces maritimes le plus dangereux au monde.

En signant l'accord de Yaoundé, les pays du Golfe ont amorcé, avec des soutiens multiformes, une stratégie de lutte coordonnée. Ces actions concertées ont permis de réduire les actes de piraterie l'année dernière. Un pas en avant qui doit se poursuivre, toujours avec le soutien de la communauté internationale en matière d'équipement naval notamment et de formation. Mais pas seulement.

Sans un esprit de volonté commune des Etats riverains et une véritable stratégie régionale concertée de sécurité maritime, le processus engagé finira par se dissoudre. Créé pour coordonner la surveillance maritime sur une vaste zone, le site du Cresmac à Pointe-Noire est à même de piloter ce mouvement. A condition de lui donner les moyens de ses ambitions. Un sujet clé dans le processus d'intégration régionale

Le Courrier de Kinshasa

CONDITIONS CARCÉRALES

La surpopulation des prisons congolaises dénoncée

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) réitère ses appels aux autorités congolaises dans le cadre de son plaidoyer pour l'amélioration des conditions des prisonniers et détenus préventifs. Elle a souligné l'urgence des actions en vue d'éviter aux prisons et maisons carcérales à travers le pays de continuer à être des mouiroirs.



Dans un communiqué du 2 février publié à l'issue de l'audience dans l'affaire de l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, tenue à la prison militaire de Ndolo, la FBCP a dénoncé la surpopulation des prisons et maisons carcérales ainsi que la lenteur des procédures judiciaires. A l'issue de son monitoring sur les conditions de détention des prisonniers et des détenus préventifs, elle a, en effet, relevé pour la prison militaire de Ndolo un total 1 960 détenus dont 266 condamnés, 834 qui sont devant les juges et 869 autres aux mains des magistrats des parquets. Bien qu'aucun décès n'ait été signalé depuis le début de cette année, la FBCP regrette, par ailleurs, cette

Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole surpopulation et la lenteur dans les procédures judiciaires qui sont toujours d'actualité.

Elle relève, cependant, le transfert à Kinshasa depuis 2020, sans être jugées, de 120 personnes arrêtées dans le Sud et Nord Kivu. S'appuyant sur certaines sources proches de cette affaire, cette organisation souligne que les dossiers de ces personnes interpellées se trouveraient entre les mains du premier avocat général, Basereba.

Amélioration des conditions de détention et de la procédure

A la suite de ce constat, la FBCP relance son plaidoyer sur l'amélioration des conditions carcérales et de la procédure judiciaire. Elle sollicite de l'Inspectorat des services

judiciaires le contrôle quotidien sur le travail des magistrats et des sanctions contre les indisciplinés. L'association exhorte, par ailleurs, la ministre de la Justice à exécuter l'ordonnance de grâce présidentielle dans un meilleur délai. La FBCP attend d'elle la diminution des effectifs des prisonniers et détenus préventifs par la liberté conditionnelle, etc., ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

Elle exhorte également à l'amélioration des conditions de travail des agents et cadres des services pénitentiaires. Appelant le Conseil supérieur de la magistrature à s'acquitter correctement des tâches qui lui sont confiées par la loi, la FBCP demande au président de la République, entant que garant de la nation, de veiller à l'application des articles 149 et 151 de la Constitution du 18 février 2006. Cette organisation relève, en outre, la non-application des ordonnances de la grâce présidentielle.

Il est noté que la FBCP envisage également d'envoyer ses équipes dans les autres cachots reconnus par la loi et les cachots clandestins à travers la République, pour le monitoring sur les conditions carcérales.

En attendant, la FBCP note que l'affaire du double meurtre de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana a été renvoyée au 9 février pour permettre à toutes les personnes citées d'être présentes. Elle précise que l'un des auteurs principaux du crime, le commandant Saddam, a été expulsé de la Turquie pour répondre devant la justice congolaise.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSAINISSEMENT DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE

90 jours accordés aux tenanciers des pharmacies pour se conformer à la loi

Toutes les pharmacies œuvrant dans la ville de Kinshasa seront scellées après le délai de quatre-vingt-dix jours, si elles ne se conforment pas à la loi. Un appel est donc lancé aux propriétaires de ces établissements pour respecter cette décision afin de ne pas s'exposer à la justice.

Au cours du lancement de l'«Opération Kin-bopeto, batela santé ya bana Kin», autrement dit «Opération Kin propre ; protégez la santé des Kinois et Kinois», à l'hôtel de ville de Kinshasa, la ministre provinciale de la Santé, Hygiène et Prévention, Liza Nembalemba, a invité tous les propriétaires des pharmacies, non en règle, à se mettre en ordre dans les quatre-vingt-dix jours.

« Nous sommes occupés à sensibiliser, quel que soit le temps que cela prendra. Nous allons démarrer notre action, celui qui viendra après moi va continuer, mais il est hors de question de dire que nous allons laisser la population kinoise aller acheter des médicaments

chez une personne qui n'est pas pharmacienne. A partir d'aujourd'hui, les tenanciers des pharmacies ont un délai de quatre-vingt-dix jours pour se conformer à la loi, on va assainir dans le secteur pharmaceutique », a-t-elle insisté.

« Notre objectif n'est pas d'assainir et fermer vos pharmacies, vous aurez un temps pour vous mettre en ordre. Il n'y a qu'ici au Congo-Kinshasa, où on a cette difficulté de vouloir se mettre en ordre. On ne vous demande rien de grave, mettez-vous en ordre dans le délai de quatre-vingt-dix jours, vous ne direz pas que c'est la chasse aux sorcières », a-t-elle renché-



L'assainissement du secteur pharmaceutique s'impose

ri. 7A en croire Liza Nembalemba, des mesures impopulaires doivent de fois être prises pour protéger la population. « Nous avons accepté à un moment de prendre des mesures impopulaires, parce qu'il y va

de la santé des Kinois et Kinois. Nous ne pouvons pas faire ce travail et dire qu'on ne va nous jeter que de fleurs, nous sommes d'accord pour prendre des mesures impopulaires, mais c'est pour sécuriser la nation.

Dépassé ce délai, si vous n'êtes pas en règle, on va sceller... », a-t-elle martelé.

Pour sa part, le pharmacien inspecteur provincial de Kinshasa, Mbala, a soutenu que la plupart des officines sont tenues par des non pharmaciens et pourtant, nul ne peut exercer la profession de pharmacien dans le pays s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens.

Notons que l'opération

« Kin bopeto, batela santé ya bana Kin » est parrainée par l'hôtel de ville de Kinshasa et menée en partenariat avec le conseil provincial de l'Ordre des pharmaciens. Elle a pour objectif d'assainir le secteur des médicaments à Kinshasa.

Blandine Lusimana

DÉCÈS INOPINÉ DE BIENVENU SENE MONGABA

Richard Ali pleure son mentor

Victime d'une crise cardiaque qui l'a emporté l'après-midi du 31 janvier dernier en Belgique, l'écrivain et éditeur, auteur du dictionnaire multilingue en kikongo, kiswahili, lingala, tshiluba, français et anglais, le « Sene Mongaba », connu pour son indéfectible engagement dans la promotion et la défense des langues africaines, était en passe de publier l'Anthologie du prochain Prix Zamenga aux Editions Mabiki.

La disparition subite de Bienvenu Sene Mongaba porte un sévère coup à la chaire « Langues nationales » du département de traduction et interprétariat de l'Université pédagogique nationale de Kinshasa (UPN), dont il était responsable. Mais encore, outre ses proches collaborateurs qui font le relais de sa maison d'édition, les Editions Mabiki à Kinshasa, Ange Manguanda et Edimon, l'écrivain Richard Ali A Mutu est à ce jour le plus affecté des précieux acteurs de l'univers littéraire de Kinshasa par le funeste événement. En effet, dès le lendemain, ce dernier a confié au Courrier de Kinshasa qu'il venait de « perdre quelqu'un de très, très proche ». Et d'affirmer avec grand regret : « Bienvenu est un mentor pour moi, je ne parle pas de lui au passé car il reste mon mentor. Il reste un maître à penser parce qu'il est mon tout premier éditeur et j'avais pris l'option de le garder comme l'unique éditeur de mes publications jusqu'à mon dernier roman, "Et les portes sont des bouches" ».

Le jeune écrivain et chroniqueur littéraire a du reste informé de l'apport de Bienvenu Sene Mongaba dès ses débuts. « C'est avec lui que j'ai commencé mon aventure littéraire partant de la nouvelle "Le cauchemardesque de Tabu" qu'il a éditée.

Puis, c'est lui qui m'a poussé, m'a mis le pied à l'étrier pour me lancer dans l'aventure de l'écriture en langue congolaise. Ainsi, mon roman en lingala, "Ebamba, Kinshasa makambo" est né grâce au coaching de Bienvenu. C'est lui qui m'a demandé de le faire et ce roman a été très bien accueilli », a reconnu Richard Ali.

Allusion faite ici au fait que cette œuvre en lingala lui a ouvert les portes du cercle restreint des trente-neuf écrivains subsahariens âgés de moins de 40 ans repris dans l'Anthologie Africa39 préfacée par Wole Soyinka. Mais aussi au bon accueil dont il a bénéficié dans le milieu littéraire américain. À ce sujet, la Camerounaise Acèle Nadale, du magazine littéraire en ligne Afro livresque.com, rapporte qu'en sus, ce texte a reçu les éloges intarissables du « magazine Asymptote Journal et de la Bibliothèque publique de Los Angeles ». Le roman de Richard Ali a connu un succès tel qu'il a été traduit en français et en anglais, paru sous le titre Mr Fix-it.

Un aîné, un mentor, un père et un enseignant

Dès lors, il n'est pas étonnant d'entendre Richard Ali déclarer à propos de l'illustre disparu : « Je pleure à la fois un aîné, un mentor, un père et un enseignant. C'est quelqu'un qui

m'a beaucoup appris au niveau mental afin de me libérer du colonialisme linguistique. C'est vraiment lui qui a fait ce travail sur moi ».

Par ailleurs, a-t-il ajouté regrettant le départ inopiné de son éditeur : « Nous avons de longs moments d'échange et de débats car moi, je ne le voyais pas continuer à vivre en Europe. Je le voyais ici et le sentais tout le temps ici. Et, nous avons longuement parlé la veille de sa mort suite à une sollicitation de l'achat de mes droits pour l'édition en anglais de "Et les portes sont des bouches". Nous avons échangé autour de cette bonne nouvelle et avions constitué un groupe de travail ensemble avec Blaise Ndala du Canada pour en parler. Le jour même, nous avions encore échangé en matinée. Et, à midi, nous avons parlé assez longuement, pendant près d'une heure sur ce dossier ».

Lors de cette dernière discussion intervenue à moins de deux heures du triste sort, il était aussi question, a renchéri Richard Ali, « du projet d'édition de la dernière édition de l'Anthologie du Prix Zamenga ». « De midi à pratiquement 13 h, je l'avais au téléphone via WhatsApp. Nous avons conclu l'appel avec la promesse qu'il me rappellerait aux environs de 15 h pour m'envoyer certains éléments. J'ai attendu de 15 jusqu'à 16



Bienvenu Sene Mongaba dans son bureau/DR

h, il n'était toujours pas en ligne. Blaise Ndala aussi était dans la même attente... J'ai résolu alors de travailler avec ma cheffe, la déléguée de Wallonie-Bruxelles, Kathryn Brahy, sur l'introduction de l'Anthologie que je devais rapidement envoyer à Bienvenu, il l'attendait impatiemment en sa qualité d'éditeur. Aux alentours de 18 h moins le quart, je rentre à mon bureau pour mettre le texte au propre. Quand les corrections prennent fin, je reçois

« Ton vieux, le vieux Sene est décédé ! ». Je suis sous le choc depuis hier, jusqu'à ce matin, je ne réalise pas que c'est arrivé ! J'ai du mal à le concevoir, à l'avalier, à réaliser que je n'aurai plus à bénéficier des conseils de Bienvenu », a-t-il conclu des larmes dans la voix.

Nioni Masela

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni publie sa feuille de route électorale

Le déroulement du processus électoral jusqu'à son dénouement par l'organisation des élections préoccupe actuellement la Commission électorale nationale indépendante (Céni).



Les membres de la Commission électorale nationale indépendante, Céni

La centrale électorale qui tient au respect des délais constitutionnels pour la tenue des scrutins a dévoilé le jeudi 3 février, par la voix de son président Denis Kadima, sa feuille de route en prévision des élections de 2023. Ce document qui n'est pas à confondre avec le calendrier électoral attendu incessamment décrit les différentes activités que va mener la Céni durant la période 2021-2027 et sera régulièrement mis à jour avec les parties prenantes au processus électoral.

Au nombre d'actions qu'aura à entreprendre la Céni, l'on cite-

ra, entre autres, l'organisation, au courant de ce mois de février, d'un séminaire d'imprégnation ainsi que la production des outils de gestion du processus électoral. Jusqu'au mois de mars 2022, la Céni s'attellera à stabiliser et à consolider l'administration permanente et d'infrastructures informatiques avant l'organisation de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces entre février à avril 2022.

A ce sujet, il y a lieu de noter qu'un calendrier réaménagé de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans les pro-

vinces où les exécutifs provinciaux ont été déchus a été oublié. Ce scrutin est fixé au 6 avril prochain, en attendant l'ouverture de la session de mars dans les assemblées provinciales concernées. La province de l'Ituri n'est, cependant, pas concernée par cette élection. Treize provinces sont concernées par cette échéance électorale dont le Bas-Uélé, le Kasai Oriental, le Kongo Central, la ville-province de Kinshasa (vice-gouverneur), etc.

Quant à la première séquence relative aux élections directes (présidentielle, législatives nationales et provinciales, communales), elle débutera par l'organisation jusque fin février 2022, de l'opération de la cartographie des sites opérationnels et identification et enrôlement des électeurs. Elle va se poursuivre, entre juillet et septembre 2023, par les opérations de réception et traitement des candidatures aux scrutins directs jusqu'à la tenue de septembre à décembre 2023, du scrutin direct (présidentielle et

législatives).

La deuxième séquence, quant à elle, concernera les élections indirectes (sénateurs, gouverneurs, conseillers urbains, maires, bourgmestres, etc.). Enfin, la troisième portera sur les activités de pérennisation du processus, de mars 2024 à mars 2027. Toutefois, le président de la Céni a mis un bémol au regard des contraintes pouvant compromettre le bon déroulement des opérations électorales. « Sur le plan technique, il y a aussi un certain nombre des contraintes, on commence par la mutualisation, vous savez qu'il y a un ambitieux programme de mutualisation des opérations d'identification de la population, recensement de la population et de l'habitat qui devra être couplé avec l'enrôlement des électeurs et cela est de nature à retarder le processus électoral déjà soumis aux contraintes du délai constitutionnel », a-t-il expliqué.

Rappelons que bien avant la

présentation de cette feuille de route, le président de la Céni, Denis Kadima a reçu une délégation de la plateforme des confessions religieuses, conduite par son président Dodo Kamba. A en croire ce dernier, ces confessions religieuses étaient venues s'imprégner du processus électoral en cours en République démocratique du Congo en vue de s'assurer de la tenue des élections dans le délai constitutionnel. « Nous avons voulu entendre de nos propres oreilles venant de la bouche autorisée que les élections se tiendront bel et bien dans les délais constitutionnels impartis comme nous l'avons promis au peuple congolais. Et nous ne voulons pas qu'il y ait, en aucune raison, un quelconque glissement », avait-il déclaré. Malgré tout, les experts électoraux s'inquiètent du respect du délai constitutionnel par rapport à la tenue des élections. D'après eux, la Céni est en retard et n'a pas encore les moyens de son action.

Alain Diasso

MARCHÉ MATADI KIBALA

Des sites de délocalisation identifiés

Le gouvernement de la République a présenté quelques solutions pour le déplacement du lieu de commerce situé entre Kinshasa et le Kongo central. La délocalisation et le passage en revue de la situation de l'habitat constituent quelques mesures urgentes qui mobilisent aujourd'hui les autorités tant nationales que provinciales

Dans sa communication du 7 janvier en conseil des ministres, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a évoqué l'urgence de délocaliser le marché de Matadi-Kibala qui représentait, à ses yeux, une potentielle menace pour les personnes qui y pratiquent l'activité commerciale. Officiellement, le drame du 2 février a causé la mort de vingt-six personnes, dont une bonne majorité de commerçantes. L'acheminement des corps sans vie vers la morgue de l'ex-Mama Yemo a eu lieu quelques heures après le drame. Là aussi, des voix s'élèvent pour dénoncer les moyens précaires, à la limite indécente, mis en œuvre pour transporter les corps.

Le même jour, dans la soirée, des discussions au plus haut niveau ont réuni le Premier ministre, Sama Lukonde, quelques ministres sectoriels et les autorités administratives et policières. Elles ont permis d'aller sur les détails de l'identification des victimes, de l'organisa-

tion des obsèques et des mesures préventives pour ne plus revivre un tel accident. Dans la foulée, le débat est relancé sur la question de l'aménagement des habitations et de l'occupation anarchique des espaces en dessous des pylônes haute-tension de la Société nationale d'électricité. Par ailleurs, le gouvernement est revenu sur les servitudes où la population ne peut pas construire.

Si le sujet a traîné visiblement sur la table des autorités du pays depuis plusieurs jours, il devient impérieux aujourd'hui d'appliquer effectivement les mesures urgentes. Par ailleurs, il y a aussi les actions à réaliser pour assurer un aménagement plus judicieux du territoire national. Mais la grande nouvelle reste à tous égards l'identification de plusieurs sites pour abriter le marché de Matadi-Kibala qui rejoint le tristement célèbre marché Type-K dans le classement des sites les plus dangereux pour les commerçants.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

JSK surprend Dauphin noir à Goma

Après une série de disette, la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) a finalement goûté à nouveau à la victoire, et qui plus est, en déplacement.



La JSK célébrant sa victoire

En effet, le jeune club kinois a surpris, le 2 février au stade de l'Unité de Goma, le club local d'AS Dauphin noir par deux buts à un, dans le cadre de la poursuite du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Après une première période sans but, la partie s'est dénouée en seconde période, avec l'ouverture du score de l'attaquant Elie Mukono de la JSK. Les joueurs du coach André Raoul Mutufuila ont doublé la mise, quelques minutes après, par Tawiti Secam. C'est à la 90e mn

que les locaux de Dauphin noir ont réduit l'écart par l'intermédiaire de Simon Kankonde.

Avec ce succès, les jeunes Kinois, promus cette saison dans la cour des grands du football national, se retrouvent à la 15e position, avec treize points en dix-sept matches, sortant de la zone de relégation. Dauphin noir occupe la 8e place avec dix-neuf points en quatorze sorties, et assez bien positionné pour se maintenir dans l'élite du football congolais.

Martin Engimo

DIPLOMATIE

Le Maroc et la Chine signent une convention de la Ceinture et de la Route

Pékin et Rabat ont procédé à la signature de la convention du plan de la mise en oeuvre conjointe de la Ceinture et de la Route. Une initiative qui associe à la fois un ensemble de liaisons maritimes et de voies ferroviaires.

La signature de la convention relative au Plan de la mise en oeuvre conjointe de la Ceinture et de la Route s'est faite par le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, et le vice-président de la Commission nationale chinoise de la Réforme et du développement, Ning Jizhe. Nasser Bourita s'est félicité de la profondeur des relations d'amitié qui unissent le Maroc et la Chine, déclarant que depuis la visite royale en mai 2016, les deux pays sont entrés dans une nouvelle ère de leurs relations diplomatiques qui remontent à 1958.

La visite historique de Sa Majesté le roi à Pékin a constitué une étape charnière qui a abouti à la signature de la Déclaration conjointe concernant l'établissement du partenariat stratégique entre le Maroc et la Chine. Ce document reste, à ce jour, l'un des rares instruments juridiques signés personnellement par Sa Majesté le roi, témoignant de sa grande importance pour le Maroc. Ce qui a insufflé un élan sans précédent à l'amitié Maroc-Chine et a donné des résultats tangibles à leur partenariat, a indiqué le chef de la diplomatie marocaine. Il a rappelé que le Maroc a été le premier pays au Maghreb et parmi les premiers en Afrique à adhérer à l'initiative de la Ceinture et de la Route, hissant ainsi le partenariat

stratégique maroco-chinois à un niveau supérieur.

La convention qui vient d'être signée vise à favoriser l'accès aux financements chinois prévus par l'initiative la Ceinture et la Route pour la réalisation de projets d'envergure au Maroc ou pour la facilitation des échanges commerciaux, l'établissement de joint-ventures dans différents domaines tels que les parcs industriels, les énergies, la recherche et le développement, la coopération technologique et technique ainsi que la formation professionnelle. Dans un autre registre, Nasser Bourita a souligné que le partenariat maroco-chinois tire également sa force de l'ouverture à l'Afrique. Le Maroc n'a cessé de demander que le continent noir soit traité comme un partenaire égal et soit considéré pour ce qu'il est, à savoir le réservoir de la jeunesse mondiale, avec une population de près de 2,5 milliards de personnes en 2050 et plus d'un quart des membres des Nations unies. Ainsi, Rabat considère que l'initiative la Ceinture et la Route ouvre de nouvelles perspectives en matière de commerce et d'investissement, et apporte des opportunités supplémentaires en cohérence avec le Nouveau modèle de développement du royaume, a-t-il conclu. De son côté, Ning Jizhe a affirmé que cette initiative qui porte

l'esprit de paix et de coopération, d'ouverture et d'inclusion ainsi que d'apprentissage mutuel, apporte un nouvel élan pour une coopération plus profonde et marque une nouvelle ère dans les relations maroco-chinoises. Il a indiqué que les consultations politiques ont gagné en fluidité lorsque Sa Majesté le roi Mohammed VI et le président Xi Jinping ont élevé, en mai 2016, les relations diplomatiques bilatérales au rang de partenariat stratégique. Evoquant l'attachement de ces deux personnalités au partenariat stratégique bilatéral, Ning Jizhe a indiqué que le Maroc est un partenaire influent dans la coopération dans le cadre de l'initiative de la Ceinture et la Route.

Lancée en 2013 par le président chinois Xi Jinping sous le nom de «One Belt, One Road», l'initiative la Ceinture et la Route est à la fois un ensemble de liaisons maritimes et de voies ferroviaires entre la Chine et les pays adhérents. Elle a pour ambition de promouvoir de nouvelles opportunités de coopération entre la Chine et les cent quarante pays y ayant adhéré. Fondée sur le dialogue, le partenariat et les échanges commerciaux et humains, l'initiative la Ceinture et la Route a permis de renforcer la coopération en matière d'infrastructures avec la Chine.

Noël Ndong

SAHEL

Florence Parly à Niamey pour discuter de l'avenir du dispositif Barkhane

La ministre française des Armées est en visite au Niger au sujet de l'évolution du dispositif français au Sahel, dans un contexte d'extrême tension avec le Mali. Le coup d'État au Burkina Faso, le coup de force en Guinée-Bissau et les tensions diplomatiques qui agitent la France et le Mali seront également au cœur des discussions.

Pour une visite de 48h, Florence Parly va rencontrer le président du Niger, Mohamed Bazoum, pour échanger sur « l'évolution » de l'opération Barkhane, un dispositif militaire français au Sahel pour la lutte contre le terrorisme (jihadisme). Face au péril jihadiste dans la région du Sahel, la ministre va assurer les autorités du pays du « soutien infaillible de la France », indique un communiqué de la Grande muette. Sans plus de détails, on apprend que « les échanges porteront également sur les récentes évolutions politico-sécuritaires au Sahel et en Afrique de l'ouest et sur les modalités de l'évolution du dispositif Barkhane ». Florence Parly s'entretiendra également avec son homologue nigérien, Alkassoum Indattou.

La visite de la ministre fait suite à celle du chef de la diplomatie nigérienne, Hassoumi Massoudou, le 27 janvier, et à l'escalade des tensions entre Paris et Bamako. « Une réévaluation » de la présence la Task force Takuba - une force européenne anti-jihadiste au Sahel-, initiée par la France, est annoncée au Mali.

Plus récemment, le renvoi du Mali du contingent militaire danois, présent au sein du groupement européen Takuba, a provoqué à nouveau une crise. Cette action de la junte met en péril ce groupement de forces spéciales, initié par la France et censé illustrer la coopération militaire européenne. Elle a été qualifiée d'« irresponsable », par le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. Mais la France a réaffirmé sa volonté de poursuivre son engagement dans la lutte anti-jihadiste au Sahel et d'étendre son soutien aux pays voisins du golfe de Guinée, également menacés par la poussée jihadiste. Le ministère des Armées souligne : « La France reste engagée dans la lutte contre les groupes armés terroristes,

aux côtés des forces sahéliennes, en étroite coordination avec ses alliés européens et américain qui participent à la force Barkhane et lui apportent un soutien précieux ».

Par ailleurs, la secrétaire d'État allemande aux Affaires étrangères, Kaja Keul, se rendra de son côté à Bamako, au Mali, pour rencontrer des représentants du gouvernement malien. L'armée allemande compte quelque 1 500 soldats dans le pays. « Nous sommes en étroite concertation avec nos partenaires internationaux et l'Union européenne, notamment la France, sur la manière dont nous allons poursuivre notre engagement sur le terrain », a souligné la cheffe de la diplomatie allemande, Annalena Baerbock.

Le Premier ministre français, Jean Castex, a annoncé un débat au Parlement sur l'engagement de la France au Mali. Car, « ce n'est pas simplement un problème franco-malien, c'est un problème du Mali dans la lutte contre le terrorisme international », a affirmé le Premier ministre. En réaction à l'expulsion de l'ambassadeur de France au Mali, Joël Meyer, le chargé d'affaires malien à Paris a été convoqué au Quai d'Orsay. Le Mali n'a plus d'ambassadeur en France depuis deux ans. Ce dernier a été expulsé par Paris. L'arrivée des forces russes et les influences grandissantes de la Russie, de la Chine, de la Turquie... obligent Paris à réinventer sa politique africaine. Le sommet Union africaine-Union européenne (UE), des 17 et 18 février, à Bruxelles, sous la présidence française du Conseil de l'UE, se déroulera donc sans le Mali. Au vu de tous ces éléments, une longue et utile réflexion doit être menée pour un logiciel plus adapté aux relations entre la France et l'Afrique au 21^e siècle.

N.Nd.

MALI

La France et ses partenaires se donnent quinze jours pour sauver l'opération Barkhane

Paris réfléchit avec ses partenaires européens à la façon dont elle peut poursuivre sa mission contre le terrorisme au Mali, alors que la présence du Danemark est indésirable.

Le départ des soldats français du Mali ne serait plus un tabou. La menace d'un retrait militaire et d'une fermeture de la base de Gao s'apparenterait à un test au gouvernement malien de transition. Le président français, Emmanuel Macron, avait d'ailleurs brandi la menace, convoquant les dirigeants des pays de la région du Sahel à Pau, en 2021. Le narratif a changé. Les nouvelles autorités maliennes veulent revoir le cadre des accords de défense avec la France. Paris vient de quitter le Nord du Mali, notamment la ville de Tombouctou, avec l'intention de faire passer ses effectifs de l'opération Barkhane de 5100 soldats à 2500 en 2023, et en guise de remplacement,

la montée en puissance de la Task force Takuba, un groupe de forces spéciales européennes, sous commandement de la France. L'objectif pour Paris est double : ne plus apparaître en première ligne et partager le fardeau de la guerre contre le jihadiste au Sahel.

Mais c'était sans compter sur la détermination du gouvernement malien de transition, qui va réussir à interdire son espace aérien aux avions de la Minusma, aux armées française et allemande, demander la révision de l'accord de défense avec la France, et s'opposer - avec réussite - à l'arrivée d'un détachement danois de la force Takuba. Un autre pays européen, la Norvège, vient de renoncer à en-

voyer un contingent militaire qui devait intégrer la force Takuba, faute d'accord avec les autorités maliennes en pleine brouille avec les Européens. « Il n'a pas été possible d'établir un cadre juridique suffisant avec le Mali qui assure la sécurité de nos soldats », a affirmé le ministre norvégien des Affaires étrangères, Odd Roger Enoksen, devant le Parlement, avant d'ajouter : « A compter d'aujourd'hui, il n'est pas d'actualité d'envoyer une force norvégienne au sein de la force Takuba ».

Le quitus de trois autres pays européens attendu

Trois autres pays européens, le Portugal, la Hongrie et la Pologne attendent à leur tour

le quitus du Mali, pour rejoindre la Task force Takuba. Quant aux États déjà participants, ils se sont donné quinze jours au maximum, pour décider de leur maintien ou pas, à l'opération. A ce contexte, s'ajoute le coup d'Etat militaire au Burkina Faso voisin, où un rapprochement avec la Russie n'est pas à exclure - comme au Mali et en Centrafrique. Ce qui pourrait obliger Paris à repenser sa stratégie, sans pour autant quitter le Sahel, une région en proie au terrorisme jihadiste. Dès lors, le Niger peut faire figure de base arrière pour cette région, autant que la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo, qui craignent une contagion, après le coup d'Etat avorté en Guinée-Bissau. Après le

renvoi par le gouvernement malien de l'ambassadeur de France, la classe politique française a réagi, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a tenté de rassurer les députés sur l'intérêt sécuritaire de la France au Mali et au Sahel. « Notre volonté est intacte et ce n'est pas un événement dû à l'illégitimité d'un gouvernement de coup d'Etat qui va enrayer notre lutte contre le terrorisme », a déclaré Jean-Yves Le Drian. À moins de trois mois de l'élection présidentielle, un retrait des troupes françaises au Mali apparaîtrait comme un revers pour le gouvernement.

Noël Ndong

INONDATIONS AU NORD-CONGO

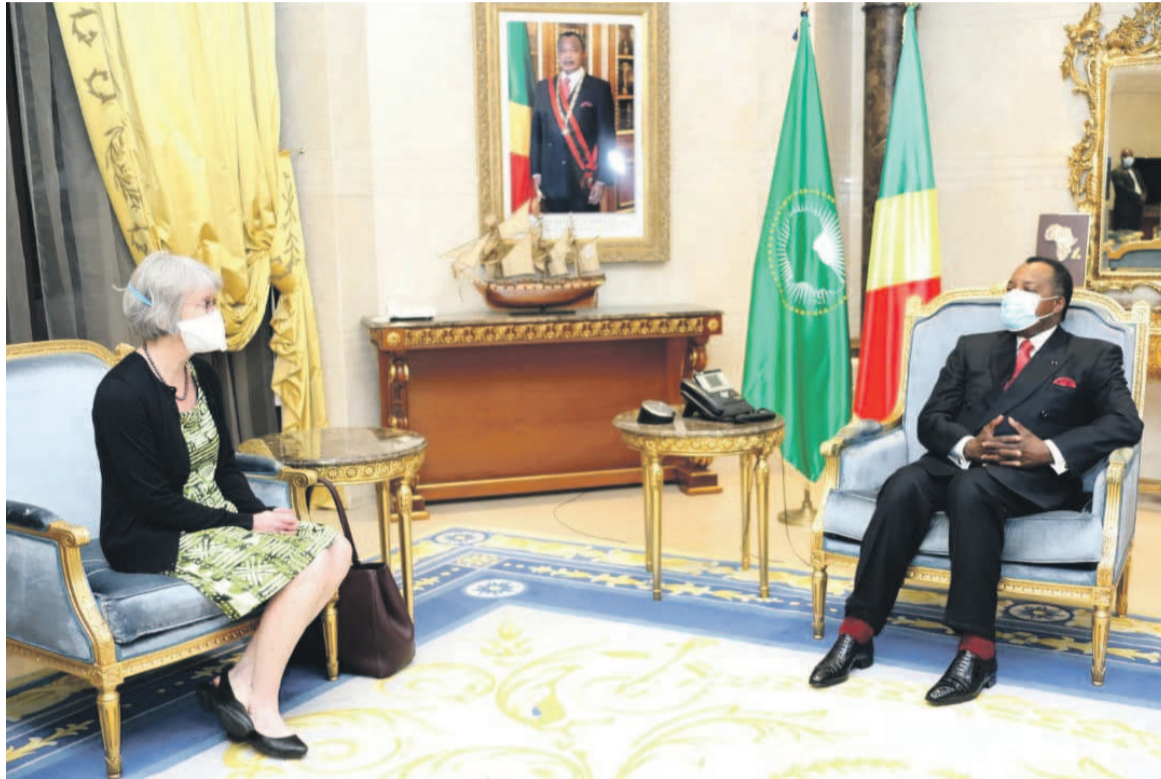
Les Etats-Unis entendent assister les victimes

La sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis d'Amérique pour les Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman, a souligné le 2 février à Brazzaville la nécessité pour son pays d'apporter une assistance aux victimes d'inondations survenues au nord de la République du Congo.

Amy Holman s'est exprimée à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. Les deux personnalités ont, en outre, échangé sur les questions de coopération bilatérale et de partenariat dans la lutte contre les changements climatiques.

« Nous avons parlé de la collaboration entre nos deux pays, de notre désir mutuel d'élargir cette collaboration. Nous avons aussi évoqué l'accompagnement que nous sommes en train de préparer pour les sinistrés des inondations du nord Congo », a expliqué Amy Holman.

Les tensions prévalant sur le continent africain ont été également au menu des échanges des deux personnalités.



Amy Holman lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso

Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais a eu un entretien avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, qui était

porteur d'un message du président chinois, Xi Jinping. « C'est un message adressé par le président Xi Jinping

à son excellence monsieur le président Denis Sassou N'Guesso », a indiqué le diplomate chinois au terme de

l'audience.

« J'ai saisi cette occasion pour discuter avec le président de la République sur l'idée de la Chine concernant la mise en œuvre de l'initiative pour le développement mondial, lancée par le président Xi Jinping lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU », a-t-il ajouté.

Selon lui, cette initiative porte sur la coopération internationale dans les domaines tels la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la lutte contre les maladies, l'industrialisation, l'économie numérique, le changement climatique.

Liés par un partenariat stratégique global depuis 2016, le Congo et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques en 1964.

Christian Brice Elion

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Le quai à passagers sera rouvert sous peu au public

Fermé au trafic depuis 2014 à cause de sa dégradation avancée, le quai à passagers du port autonome de Brazzaville sera remis en service dans les prochains jours, après une profonde réhabilitation. Le directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (Pabps), Daniel Molongandzeyi, l'a annoncé le 2 février, lors d'un échange avec les journalistes.

Le port à passagers fait partie des quatre entités du Pabps, que sont le beach qui assure le trafic entre Brazzaville et Kinshasa, le port à grumes et celui de Yoro. Héritée de la défunte ATC, l'infrastructure était devenue vétuste au point où, en 2014, la direction générale a décidé de sa fermeture au trafic. Elle constitue le point d'embarquement et de débarquement des bateaux à passagers en provenance ou en partance au nord du pays.

Depuis un moment, la direction générale s'est engagée à sa rénovation. Les travaux confiés à une entreprise privée sont déjà achevés et ont porté, entre autres, sur la réhabilitation du quai principal et la remise à neuf de ses berges ; l'installation d'un ponton, une barge servant de point d'appui entre la sortie du fleuve et le terre-plein.

« Ensuite, il fallait construire une passerelle permettant d'assurer le mouvement des personnes et de leurs biens, de la barge au terre-plein. La réfection a concerné aussi la réparation des perrés qui longent le quai, prévus pour

protéger les berges contre les vagues du fleuve, afin d'éviter leur écoulement. La remise en service de l'infrastructure se fera dans les tout prochains jours, selon le calendrier qui sera défini par la tutelle », a indiqué le directeur général du Pabps, Daniel Molongandzeyi. En dehors du quai rénové, la société adjudicataire du marché a aussi réhabilité le bloc sa-

nitaire, les abords du marché de fortune installé à côté, ainsi que bien d'autres infrastructures.

L'accès au port désormais conditionné par un ticket

Créé en 2000, le Pabps est un établissement public à caractère industriel et commercial, jouissant d'une autonomie de gestion. Face à la crise qui sévit toujours, la direction a mené

quelques réformes dans le but de générer des recettes nécessaires à son fonctionnement.

Pour ce faire, la tutelle a décidé de ce que désormais, tout visiteur du port, à travers toutes ses quatre entités, doit payer son accès moyennant 150 FCFA, à l'exception des personnalités publiques, ainsi que les responsables des missions diplomatiques. Tout véhicule qui

franchira les entrées du port devra payer 500 FCFA.

Pour contrôler le mouvement des visiteurs ainsi que les tickets, l'administration portuaire a mis en place un système électronique qui sera tenu par des gens dûment formés pour la cause.

« L'accès au port sera payant. Toute personne est astreinte à cette disposition à l'exception du personnel du Pabps, des agents de l'Etat évoluant au sein du port ainsi que les partenaires. Nous organisons un mécanisme de contrôle interne pour contrôler toutes les voitures qui y accèdent pour qu'elles payent, sauf celles du gouvernement et du corps diplomatique », a précisé Daniel Molongandzeyi.

Le port de Brazzaville est composé de quatre entités : le beach; le port à passagers; le port à grumes ainsi que celui de Yoro. A ces entités, s'est ajoutée une dizaine de ports secondaires, dont ceux de Bétou, Impfondo, Ouessou, Makoua, Mossaka, Liranga, Makotimpo, Oyo et Lékéti.

Firmin Oyé



Le quai du port à passagers réhabilité/Adiac

FORCE PUBLIQUE

La gendarmerie désormais rattachée au ministère de la Sécurité

Le transfert d'autorité entre le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et celui de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a eu lieu le 3 février à Brazzaville. Cet acte traduit dans les faits la loi n°5-2022 du 26 janvier 2022 portant rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public.

Le procès-verbal sanctionnant le transfert des compétences de la gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public a été signé par Charles Richard Mondjo et Raymond Zéphirin Mboulou, respectivement ministre de la Défense nationale et ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, en présence des différentes composantes de la force publique.

L'on se souviendra que c'est lors du Conseil des ministres du 26 mai 2021 que le président de la République, chef suprême des armées, avait décidé du regroupement de la gendarmerie nationale et de la police sous l'autorité du ministère en charge de la Sécurité et de l'Ordre public. L'objectif étant de renforcer les moyens de lutte contre la délinquance,



Les deux ministres président la séance de travail/DR

les violences urbaines et périurbaines ainsi qu' accroître la sécurité de proximité.

Pour ce faire, une démarche a été mise en place conjointement par les deux ministres qui a consisté concomitamment à la mise en place, par note de service n°0253/MDN/MSOP du 9 septembre 2021, d'un

groupe de travail interministériel, chargé de la formalisation du transfert organique de la gendarmerie nationale à sa nouvelle structure de tutelle ; et de l'élaboration et la présentation, au Parlement, du projet de loi sur le rattachement de la gendarmerie nationale au ministère chargé de la Sécurité en vue de son

adoption.

« Nous avons appliqué les instructions du président de la République. Nous allons continuer à travailler la main dans la main. N'oublions pas que l'une des dispositions de la Constitution de notre pays institue ce qu'on appelle la force publique ; c'est-à-dire la police, la

gendarmerie et l'armée », a déclaré Raymond Zéphirin Mboulou. Il a, par ailleurs, indiqué qu'ils ont toujours travaillé la main dans la main, avec tous ces instruments. « Et donc, pour nous, nous continuerons à travailler dans le cadre de la notion de la force publique », a-t-il renchéri. Intervenant à son tour, le ministre Charles Richard Mondjo s'est exprimé en ces termes : « Nous continuerons, dans le cadre du partenariat que nous avons avec le ministère en charge de la Sécurité et de l'Ordre public, à gérer les questions de sécurité, à faire qu'au mieux la gendarmerie retrouve sa place dans ce contexte sécuritaire qui est celui du ministère de la Sécurité et de l'Ordre public ».

Guillaume Ondze

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

Le Congo entend capitaliser sur l'expérience de Ducab

En séjour de travail aux Emirats arabes unis, dans le cadre de l'Expo universelle de Dubaï 2020, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a visité le 2 février Ducab (Dubaï câbles), a présenté aux responsables de cette entreprise la zone industrielle de Maloukou qui produit des câbles haute tension et à usage domestique.

Leader dans la fabrication, la distribution et l'installation des câbles électriques à l'échelle industrielle au niveau mondial, Ducab est une entreprise étatique ayant un chiffre d'affaires de près de 5,4 milliards de dollars américains. Cette société qui transforme essentiellement le cuivre et l'aluminium intervient dans les mines, le secteur des rails de métro, le solaire, le pétrole, le gaz, le nucléaire et les infrastructures électriques.

Accompagné dans sa visite du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, entend faire de l'expérience de Ducab une plus-value pour Ma-



Le Premier ministre visitant Ducab/DR

loukou. Le Premier ministre représente le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, à

la Journée nationale de la République du Congo organisée dans le cadre de l'Ex-

po universelle Dubaï 2020. Il est arrivé dans la ville des superlatifs le 2 février,

en compagnie de quelques membres du gouvernement. Initialement prévue pour 2020, l'édition de l'expo universelle de Dubaï s'est ouverte deux ans après pour cause de covid-19.

Rendez-vous hautement culturel et économique, cette exposition est une plateforme idéale pour présenter, entre autres, les projets innovants en matière technologique. La République du Congo compte un pavillon qui met la lumière sur les potentialités économiques susceptibles d'attirer de potentiels investisseurs. Une vision s'inscrivant dans le cadre de la diversification économique, gage de création de richesses et d'emplois pour les jeunes, souligne un communiqué de la primature.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT : POSTE : ACHETEUR.EUSE



Dans le cadre des activités de la Croix-Rouge française (CRf) en République du Congo, la Délégation de la Croix Rouge française cherche à recruter un.e (1) Acheteur.euse basé.e à Brazzaville (la description complète du poste est disponible au bureau de la CRf).

Supervision hiérarchique : **Adjoint Coordinateur Logistique**

Statut : **Salarié à temps plein**

Durée du contrat : **CDD de 10 mois avec possibilité de renouvellement**

Lieu de travail : **Brazzaville avec des missions potentielles sur le terrain**

Horaires de travail : **De lundi à vendredi de 8h à 16h30**

II-RESPONSABILITES PRINCIPALES

En coordination et sous la supervision de l'Adjoint Coordinateur Logistique, l'Acheteur.euse centralise et réalise tous les achats nationaux suivant la procédure CRf; participe au support des logisticiens des différents projets sur la gestion des achats; et est responsable du classement et de l'archivage des documents logistiques liés aux achats.

II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :

- En coordination et sous la responsabilité de l'Adjoint Coordinateur Logistique, centraliser et réaliser tous les achats;
- Participer au support des logisticiens des différents projets sur la gestion des achats;
- Etre responsable du classement et de l'archivage des documents logistiques liés aux achats;
- Assurer le reporting et la capitalisation des données liés aux achats;
- Apporter un appui logistique à l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française.

Qualifications requises :

Diplôme universitaire en logistique ou en Gestion (BAC+2)

Spécificités :

- Au moins 2 ans passés à un poste similaire
- Une expérience au sein d'une ONG humanitaire est un sérieux atout
- Connaissances et compétences obligatoires
- Très bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, suite Google)
- Rigoureux.se, organisé.e, sens d'initiative, autonomie, courtois.e et capacité de travail en équipe
- Capacité pédagogique, sens de management et d'écoute, aptitude technique
- Très bonne capacité rédactionnelle en français, synthétique et claire
- Bon sens de l'écoute, bonne communication et bonne présentation
- Intégrité, honnêteté, respect de la confidentialité
- Connaissances et compétences appréciées
- Connaissance et adhésion aux valeurs du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge française (poste de sécurité) en face du CHU de Brazzaville (ancien bureau CICR)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses :

rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoi : Vendredi 11 février 2022 à 16h30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 01 février 2022

Coordnatrice Administrative

AVIS DE RECRUTEMENT : POSTE : AGENT.E DE MAINTENANCE

Dans le cadre des activités de la Croix-Rouge française (CRf) en République du Congo, la Délégation de la Croix Rouge française cherche à recruter un.e (1) Agente.e de Maintenance basé.e à Brazzaville (la description complète du poste est disponible au bureau de la CRf).

Supervision hiérarchique : **Logisticien Base Brazzaville**

Statut : **Salarié à temps plein**

Durée du contrat : **CDD de 10 mois avec possibilité de renouvellement**

Lieu de travail : **Brazzaville avec des missions potentielles sur le terrain**

Horaires de travail : **De lundi à vendredi de 8h à 16h30**

II-RESPONSABILITES PRINCIPALES

Au sein de l'équipe coordination logistique et sous la supervision du Logisticien Base, l'Agent.e de maintenance sera chargé.e d'effectuer la maintenance, l'entretien et le dépannage des bâtiments dans tous les corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc. Il exécute les travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur suivant les instructions du supérieur hiérarchique et les procédures de la Croix-Rouge française (CRf), en vue d'assurer le bon fonctionnement des équipements, des installations et des infrastructures de la CRf et de prévenir les défauts ou la détérioration.

II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :

- Contrôler visuellement les bâtiments, tester le fonctionnement des équipements et déterminer les travaux à effectuer pour la remise en état;
- Exécuter tous les travaux mineurs (construction, réparations, etc.) demandés par le supérieur hiérarchique;
- Effectuer l'entretien régulier des équipements, des installations et des infrastructures de la CRf;
- Installer les équipements techniques et réaliser les travaux de finition;
- S'assurer que les équipements sont utilisés pour des nécessités de service et répondent aux besoins;
- En cas de défauts ou de détériorations, diagnostiquer le problème et proposer des solutions;
- S'assurer qu'il y a des stocks adéquats de consommables et de matériaux pour les petites réparations, gérer ces stocks et placer les commandes à temps;

- Conserver en bon ordre les documents liés aux équipements, installations et infrastructures.

Qualifications requises :

Niveau BAC +2 minimum, formation en BTP ou domaine affilié est un plus

Spécificités :

- Au moins 2 ans à un poste similaire dans des structures reconnues
- Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout sérieux

Connaissances et compétences obligatoires

- Bonne connaissance des corps de métier (électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc.)
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word et Excel)
- Bon niveau rédactionnel en Français, synthétique et clair
- Connaissances et compétences appréciées
- Connaissance et adhésion aux valeurs du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge française (poste de sécurité) en face du CHU de Brazzaville (ancien bureaux CICR)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses : rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoi : Vendredi 11 février 2022 à 16h30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 01 février 2022

Coordnatrice Administrative

PAIX ET SÉCURITÉ

Le Congo abritera la réunion annuelle des entités des Nations unies

L'annonce a été faite le 3 février à Brazzaville par le représentant spécial et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, au sortir de l'audience que lui a accordée le président du Sénat, Pierre Ngolo.

« Le choix de Brazzaville n'est pas fortuit car pour nous, les Nations unies, le Congo représente un partenaire important en Afrique centrale », a déclaré le chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale.

Cette réunion dont la date n'a pas été précisée sera élargie à l'Afrique de l'Ouest. Des questions politiques, sécuritaires, économiques, sociales touchant les onze pays de l'Afrique centrale seront débattues, a précisé François Louncény Fall. Ce dernier était accompagné du président de la Commission de la CEEAC, du directeur au département des affaires



Pierre Ngolo échangeant avec François Louncény Fall

politiques chargé de l'Afrique centrale aux Nations unies, Samba Maney, qui a salué à

son tour le partenariat très actif entre l'Organisation des Nations unies et le gouverne-

ment congolais.

Le président du Sénat a aussi échangé avec ce dernier

sur la situation politique, économique, sécuritaire du Congo, de l'Afrique centrale et même du continent et aussi des perspectives de la prochaine élection législative qui se déroulera au Congo.

S'agissant de ce scrutin, le représentant spécial, chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, a réaffirmé l'engagement de cette institution d'accompagner le Congo dans ce processus vers la démocratie. Il a réitéré l'engagement du secrétaire général à tout faire pour que le partenariat entre les Nations unies et le Congo soit maintenu et se développe davantage.

Jean Jacques Koubemba



AMI N° 014/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 Pour le Recrutement d'un consultant individuel Chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication du PRODIVAC



Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration d'une stratégie de communication afin de permettre au PRODIVAC d'avoir un impact réel et positif à travers le contenu qui sera proposé, un contenu simple, court et suffisamment clair à l'endroit de toutes les parties prenantes du projet. Tous les supports de communication, avec un accent particulier sur les médias électroniques, seront mis à contribution. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Proposer un positionnement assorti de messages-clés, aussi bien au plan interne qu'externe; (2) Proposer une liste de médias (presse écrite et audiovisuelle, Internet, réseaux sociaux, etc.) sur lesquels s'appuiera la communication, tout en définissant les bases de travail avec eux; (3) Proposer les axes de communication, le contenu éditorial (centres d'intérêt, angle de traitement, etc.) ainsi que les formats et les principaux éléments d'identité visuelle, pour chaque support de communication envisagé et en fonction de la cible, (4) Proposer, en plus des éléments ci-dessus, les grandes lignes d'une base de données pour le site Internet, qui sera mise à jour directement par le personnel du projet et dont le contenu sera affiché par des pages dynamique et (5) proposer un montage institutionnel permettant la mise en œuvre aisée de ces activités (en interne, en agence ou autre) avec la répartition des tâches de communication au niveau du personnel. La Mission est d'une durée de soixante (60) jours ouvrables.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue

les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 23 février 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°014/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PRODIVAC. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 612 76 84/06 858 92 75/

04 464 31 31

E-mails : prodivaccongo@gmail.com/

pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 03 février 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU



PRÉSENT
EN FRANCE



DESORMAIS
DISPONIBLE SUR



by CANAL+

CANAL 3



(+242) 06 600 92 99
(+243) 814 101 250



contact@cdirect.tv

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2022

La Fédération des MUCODEC informe ses aimables sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales MUCODEC de l'ensemble du réseau, du 14 au 28 février 2022.

Les Sociétaires sont invités à retirer dès à présent leurs convocations dans leurs caisses locales respectives. Toutefois, en raison du respect des mesures barrières à la COVID-19, seules les 50 premières personnes inscrites seront reçues.

Ci-dessous le programme des AGO de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC :

| Caisse MUCODEC | Date | Heure | Lieu | Caisse MUCODEC | Date | Heure | Lieu |
|--------------------|-----------------|-----------|---------------------------------|----------------|-----------------|-----------|--------------------------|
| CCF | 14 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC | Kinkala | 19 février 2022 | 10 heures | Salle du Conseil Départ. |
| Impfondo | 14 février 2022 | 14 heures | Salle du Conseil Départ. | Makoua | 19 février 2022 | 14 heures | Salle du Cercle Culturel |
| Mvoumvou | 14 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR | Mouyondzi | 19 février 2022 | 14 heures | Maison Commune |
| PV Nkayi | 14 février 2022 | 14 heures | Salle polyvalente de Saris | Talangaï | 21 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| Makélékélé | 15 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC | Djambala | 21 février 2022 | 14 heures | Maison de la femme |
| Grand - marché | 15 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR | Fond Tié-tié | 21 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR |
| Nkayi | 15 février 2022 | 14 heures | Salle polyvalente de Saris | Ouenzé | 22 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| Plateau des 15 ans | 16 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC | Gamboma | 22 février 2022 | 14 heures | Bar Maison blanche |
| Pokola | 16 février 2022 | 17 heures | Salle de la Mairie | Tchimbamba | 22 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR |
| Tié-tié Centre | 16 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR | Poto-Poto | 23 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| Sibiti | 16 février 2022 | 14 heures | Salle de la mairie | Oyo | 23 février 2022 | 14 heures | Salle de la CRF |
| Moungali | 17 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC | Tchikobo | 23 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR |
| Ngombé | 17 février 2022 | 18 heures | Siège du Comité du village | Bacongo | 24 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| Loandjili | 17 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR | Owando | 24 février 2022 | 14 heures | Salle de l'ENI |
| Dolisie | 17 février 2022 | 14 heures | Salle de l'ENI | Brazza-centre | 25 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| La Gare | 18 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC | Boundji | 25 février 2022 | 14 heures | Salle de la mairie |
| Ouessou | 18 février 2022 | 14 heures | Ecole Catholique (Salle Polyv.) | Mindouli | 26 février 2022 | 14 heures | Salle Sir MOUG |
| Centre-ville PNR | 18 février 2022 | 14 heures | Direction régionale PNR | Ewo | 26 février 2022 | 14 heures | Salle du Conseil Départ. |
| Madingou | 18 février 2022 | 14 heures | Salle du Conseil Départ. | Tsiemé | 28 février 2022 | 14 heures | Fédération des MUCODEC |
| | | | | Mossaka | 28 février 2022 | 14 heures | Salle de la Mairie |

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous !

AVIS DE RECRUTEMENT : POSTE ARCHIVISTE – COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES



Dans le cadre des activités de la Croix-Rouge française (CRf) en République du Congo, la Délégation de la Croix Rouge Française cherche à recruter un.e (1) Archiviste – Comptabilité et Ressources Humaines

Supervision hiérarchique : **Coordinateur administratif**

Statut : **Salarié à temps plein**

Durée du contrat : **CDD de 5 mois**

Lieu de travail : **Brazzaville**

Horaires de travail : **De lundi à vendredi de 8h à 16h30**

I-RESPONSABILITES PRINCIPALES

Au sein des départements Finances et Ressources Humaines, l'archiviste sera chargé.e d'assurer l'archivage de la comptabilité et du département Ressources Humaines de la délégation.

II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :

-Contribuer à l'archivage de la comptabilité et du département Ressources Humaines conformément aux exigences de la Croix-Rouge française

-Assure le classement et la mise en place d'un système d'archivage physique et numérique

Qualifications requises :

-Connaissance en Comptabilité / Finance / Administration

Spécificités :

-Minimum 1 an passé à un poste similaire

-Expérience au sein d'une ONG humanitaire est un sérieux atout

Connaissances et compétences obligatoires

-Bonne connaissance de l'outil informatique (Word et Excel)

-Bon niveau rédactionnel en Français, synthétique et clair

-Connaissance des procédures, processus et tâches de travail suivant des objectifs planifiés

Connaissances et compétences appréciées

-Connaissance des langues locales un atout ; expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge ;

-Bonnes connaissances en informatique (Word, Excel)

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge française (poste de sécurité) en face du CHU de Brazzaville (ancien bureau CICR)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses :

rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoi : Vendredi 11 février 2022 à 16h 30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 1^{er} février 2022

Coordinatrice Administrative

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte notarié, il a été constitué une société par action simplifiée (SAS) avec Président et Directeur Général présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE ACACIA BATEKE CAPITAL, en sigle ABC SAS ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 19.680.000 francs CFA ;

Siège social : N° 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : le financement d'un projet de plantations forestières sur le plateau Batéké en République du Congo (Congo Brazzaville) d'une surface totale de plantations de 2.400 hectares sur le domaine foncier Oka Ecole 2, situé dans la sous-préfecture d'Igné, d'une superficie de 2.724 hectares; et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ;

Président de la société : Monsieur CASSAGNE Bernard Gustave Pierre ;

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 décembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00070 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2021-B16-00031.

Cabinet d'Avocats GOMES



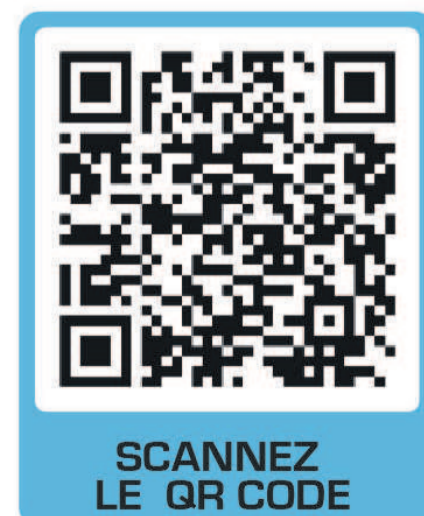
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**Les réflexions sur la réduction des coûts et délais du passage portuaire de la marchandise se poursuivent**

Les directeurs généraux des administrations publiques et privées, réunis autour du Comité de pilotage du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire, se sont à nouveau retrouvés le 24 janvier dans la salle de conférence du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) pour échanger et réfléchir sur les voies et moyens permettant de réduire les coûts et délais du passage portuaire.

Placée sous la direction de Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN, président dudit comité qui avait à ses côtés Guérolé Mbongo Koumou, directeur général des Douanes et droits indirects, le vice-président, la réunion du Comité de pilotage du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire a examiné le décret portant création, attributions, organisation du fonctionnement du Comité national pour la facilitation et la simplification du passage portuaire, la situation du passage portuaire de la marchandise. Le point sur la mise en œuvre du protocole d'accord sur l'interconnexion, le démarrage et la mission d'appui financée par l'Union européenne a également été fait lors ces échanges. Mis en place en 2015 par la note de service du ministère des Transports, ce cadre de dialogue et d'échange entre les acteurs de la place portuaire de Pointe-Noire, sans désespérer, travaille en faisant des propositions pertinentes visant à vaincre et dissiper les nombreux écueils et obstacles répertoriés sur la chaîne du passage. C'est le cas de la complexité de la chaîne de passage portuaire résultant des procédures redondantes, le défaut de coordination des acteurs, l'absence d'interface entre les systèmes d'information, les contrôles multiples le long du processus portuaire de sortie physique de la marchandise, les interférences dans la circulation des marchandises, l'encombrement des voies de circulation, la léthargie de la communauté portuaire, des attentes en rade prolongées. ... Ainsi, le plan d'action élaboré a permis d'obtenir des résultats probants tels la clarification du rôle des acteurs mandatés aux fron-



tières rendue possible grâce au décret de 2019 portant contrôle unique des marchandises à la sortie et à l'entrée du port réduisant les contrôles à la sortie, la signature dès 2016 d'un protocole d'accord sur l'interconnexion de système d'information, la construction de nouvelles voies de circulation et l'élaboration d'un nouveau plan de circulation, l'orientation de flux dans l'enceinte portuaire, la dématérialisation de la procédure de transbordement maritime. « Ces actions tous azimuts ont permis de régler les délais de passage de la marchandise de vingt-six jours au 31 décembre 2015 à quinze jours au 31 décembre 2021. Ces

résultats, dont la liste n'est pas exhaustive, attestent notre volonté sans faille de ne ménager aucun effort via le dialogue inter acteurs pour améliorer la compétitivité de la place portuaire de Pointe-Noire afin de mettre le port à la hauteur de l'économie nationale et sous-régionale », a dit Séraphin Bhalat. Un travail important se fait et continue à se faire au PAPN mais force est de reconnaître que de nombreux obstacles et dysfonctionnements subsistent encore. Les chevaux de bataille de demain s'articulent autour de la levée de ces verrous, gage de l'attractivité, la compétitivité et la modernisation du PAPN.

Eu égard aux enjeux de l'heure et des perspectives d'intégration sous-régionale et continentale, le PAPN a l'impérieux devoir d'avoir une vision prospective, anticipative et réaliste afin de toujours offrir aux usagers les services de qualité et à moindre coût. Le plan stratégique 2022-2026, adopté récemment, s'inscrit dans cette logique.

Ainsi, les nouveaux chantiers sur lesquels sera mis l'accent les jours et mois à venir sont: la réécriture du règlement d'exploitation, l'harmonisation des horaires de travail, la mise en œuvre des indicateurs de performances de passage portuaire, l'évaluation des coûts et délais, l'accompagnement de la démarche des opérateurs économiques privilégiés, l'amélioration des modalités de fonctionnement et des contrôles douaniers sur les corridors, la dématérialisation des étapes de validation du dossier de dédouanement jusqu'à la livraison, la mise en place d'un système d'information communautaire portuaire avec les autres systèmes d'information intervenant dans la chaîne de passage portuaire de la marchandise, la gestion dématérialisée du contrôle de sortie de la marchandise de la zone portuaire au point unique de contrôle, la refonte du système de tarification des opérations portuaires. ...

Signalons que c'est depuis novembre 2015 qu'avait été mis en place le Comité de pilotage par le ministère des Transports, le premier cadre commun de dialogue et d'échange entre les acteurs de la place portuaire de Pointe-Noire.

ARRÊT SUR IMAGE

Mgr Emmanuel Dicka, archévêque métropolitain de l'Eglise vieille catholique romaine de rite latin de France, a visité le 2 février le musée galerie du Bassin du Congo en fin de journée. En sa qualité d'ambassadeur international de la paix du continent africain, il a promis de repasser la semaine prochaine avec une délégation de culturels.

NÉCHROLOGIE

La veuve Nzingoula Denise et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, frère, père et grand-père le reverand pasteur Jean-Jacques Bakoula, alias Duback, survenu le 20 janvier 2022 à Kinshasa (RDC).

L'inhumation à lieu ce vendredi 4 février 2022 au nouveau cimetière de Vitry sur Seine en France.



CAN 2021

Les Lions du Sénégal écartent le Burkina et filent en finale

Tombeur du Burkina Faso 1-3), le Sénégal se qualifie pour sa troisième finale de Coupe d'Afrique des nations (CAN), trois ans après celle perdue face à l'Algérie.

Alors que le PSG a été éliminé, lundi soir, de la Coupe de France, le Sénégal continue son bonhomme de chemin dans cette CAN grâce à ses deux « Parisiens » Abdou Diallo et Gana Gueye, tous deux buteurs.

Arrivé sur le tard en équipe du Sénégal, le premier nommé a marqué le premier but (70e mn) sur une action 100% charnière centrale, profitant d'une passe décisive un peu involontaire de Kalidou Koulibaly... en retourné acrobatique !

«Gana» a enfoncé le clou après une action décisive de Sadio Mané, qui a contourné Issoufou Dayo avant de centrer idéalement (76e mn).

Cornac des Lions depuis le début de la compétition, la star de Liverpool et du Sénégal a poinçonné lui-même le billet pour la finale d'un délicieux ballon piqué sur un contre (87e mn), au moment où le Burkina jouait son va-tout.

Son troisième but dans la compétition, pour une passe décisive, venait à point nommé alors que Blati Touré avait réduit le score... du genou, au bout d'une action initiée par Bertrand Traoré (82e mn).

Cette deuxième mi-temps emballante, entre les deux derniers coaches «locaux» en lice, a fait beaucoup pour la promotion de la CAN, mais c'est le Sénégalais Aliou Cissé qui retentera sa chance, après avoir perdu la finale de 2002 comme joueur (contre le Cameroun, 0-0, 3 tirs au but à 2) et celle de 2019 (contre l'Algérie, 1-0) comme entraîneur.

Deux penalties annulées

En première période, c'est surtout l'arbitre qui aura eu la

vedette en annulant deux penalties après consultation de la VAR.

Au premier tournant du match, le Burkina Faso a perdu son gardien, Hervé Koffi, mal retombé sur le dos après un choc violent avec Cheikhou Kouyaté (28e mn). Les Étalons ont cru perdre plus encore, l'arbitre avait d'abord sifflé penalty pour un coup de coude du portier.

Mais l'Éthiopien Bamlak Tessema s'est ravisé en regardant la vidéo, Koffi touchant le ballon en premier. Le gardien est sorti sur une civière, remplacé par Farid Ouedraogo, qui avait déjà joué le troisième match de poules contre l'Éthiopie (1-1).

Juste avant la pause, l'arbitre à la foulée de gazelle a sifflé un autre penalty pour une main d'Edmond Tapsoba (45e+8 mn), mais un retour devant l'écran a montré que le ballon touchait le flanc du défenseur, qui a été doublement soulagé : Tessema a aussi annulé le carton jaune qui



Abdou Diallo a débloqué le score face au Burkina (Charly Triballeau/AFP)

l'aurait privé d'une finale en cas de victoire.

Mais c'est dans le jeu que la décision s'est faite et c'est tant mieux. Monté en puissance en quart de finale après un premier

tour décevant, le Sénégal n'est pas tombé dans le piège d'un Burkina discipliné et bien organisé.

Les Etalons ont longtemps gêné leur adversaire, procédant par

attaques très rapides, portées par la vitesse de leur capitaine Bertrand Traoré, de retour après avoir manqué le quart de finale pour des ennuis musculaires.

Kalidou Koulibaly a souffert face à Hassan Bandé, qui a poussé Édouard Mendy à un bel arrêt sur une frappe à angle fermé (39e mn). En revanche son retour sur Bertrand Traoré, un peu passif sur le coup, a sauvé le Sénégal (56e mn) qui s'est peu à peu imposé physiquement.

Les hommes d'Aliou Cissé vont désormais pouvoir se reposer et assister à la deuxième demi-finale qui opposera, jeudi soir, le Cameroun à l'Égypte.

Nul ne doute que l'ancien milieu de terrain du PSG (1998-2001) rêverait d'offrir enfin sa première CAN au Sénégal en battant les Lions indomptables, contre lesquels il s'était incliné en finale de l'édition 2000. Cissé avait alors manqué sa tentative lors de la cruelle séance de tirs au but...

Camille Delourme avec AFP



Hervé Koffi est sorti sur civière en première période (Charly Triballeau/AFP)

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *démonstration*

MOTS CASÉS 10X13 • N°336

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | A | P | E | | P | A | R | L | E |
| A | I | E | U | L | E | | E | A | U |
| T | | A | S | I | L | E | | I | |
| A | B | U | S | | L | U | T | T | A |
| N | U | | E | M | E | R | I | | L |
| | T | A | | A | | O | R | E | E |
| L | | R | I | R | E | S | | C | A |
| U | L | U | L | E | R | | O | U | |
| T | O | M | E | | R | A | R | E | S |
| H | E | | S | U | E | R | | I | N |
| | S | A | | N | | A | L | L | O |
| U | S | I | N | E | R | | O | | B |
| T | | R | I | | A | G | I | L | E |

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2135 • © FORTISSIMOTS 2021

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | R | | E | | N | | L | | P | | A | |
| D | E | A | M | B | U | L | A | T | I | O | N | |
| | C | R | E | O | L | E | | A | S | | G | |
| B | O | I | R | E | | P | R | U | S | S | E | |
| | N | A | G | U | E | R | E | | O | A | S | |
| O | S | | E | F | F | E | C | T | I | F | | |
| | T | E | R | | F | | A | R | R | A | S | |
| C | I | G | A | R | I | L | L | O | | R | I | |
| | T | A | | A | L | I | E | N | A | I | T | |
| D | U | R | C | I | E | S | | C | V | | U | |
| | E | D | E | N | | E | T | O | I | L | E | |
| O | R | | T | U | E | R | | N | O | U | S | |
| | | N | A | R | R | E | R | | N | E | | |
| S | A | U | C | E | E | | O | S | S | U | E | |
| | N | E | E | | S | U | C | E | | R | U | |

FLÉCHÉS 12x15 • N°2107 • © FORTISSIMOTS 2021

| | | | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|--|---------------------------------|--|-----------------------------|
| SAUCISSON ITALIEN FONT CONNAITRE | POUSSE LA PORTE REGION D'ITALIE | MARCHE ATTRAPE-NGAUD | CALOTTE DU RABBIN DIEU SOLAIRE | PRÉSIDENT L'ARGENTINE IL SERT À SE RETENIR | PRÉNOM ALLEMAND SANS BAVURE |
| CLOUÉ MATRICE | | PRÉPARATION CHAT AUX YEUX BLEUS | PRISE DE VUE ESPACE POÉTIQUE | | |
| VIENT D'UN NOUVEAU MONDE JEUNE | | MUSIQUE DU MAGHREB FUT SUPRÊME EN URSS | FRACTION DE SECONDE | EXCLAMATION | AVOIR DANS LE NEZ |
| FERTILISERA VIOLON | | ORDRE D'ÉVACUER FRISÉ | | NOTE DÉPLACERAS | |
| DES ENNUIS | SUFFRAGE COMPATIT | | CHEF MUSULMAN ESPION LITTÉRAIRE | | |
| | | PÉTROLE INTÉMPÉRIE | | | SAGE |
| GAZ NATUREL | AMPOULE TRIJUE SAUVAGE | OPÉRA ORIENTAL TERRITOIRE ALLEMAND | FERRURES POUSSÉ EN FORÊT | | |
| | | | | FORME D'AVOIR | |
| PARESSEUX RACINE MÉDICINALE | | MOCHETÉ PRONOM RÉFLÉCHI | | | |
| | | | PAROIS | | |
| PÉRIODE | | ENLÈVE UN POIDS | | | |

MOTS CASÉS 10X13 • N°319

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

- 2 LETTRES**
AU - EN - ES - EU - NO - NU - OS - RE - RI - SE - TA
- 3 LETTRES**
ACE - EAU - ELU - EST - GEL - GUS - HEU - JEU - SEC - SEL
- 4 LETTRES**
DADA - DOSE - DRAP - ENTE - EUES - EURO - INDU - JADE - JETE - RADE - RUDE - TAON - TILT - TROP
- 5 LETTRES**
DANSE - DESIR - ELEVA - ENVIE - EVITE - LANGE - QUATE - RONDE - SCEAU - SERRE - VEINE
- 6 LETTRES**
ETAPES - ETRAVE - EVEILS - GEISHA - LETTON - LOUPEE

MOTS MÉLÉS • © FORTISSIMOTS 2021

www.fortissimots.com

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | E | C | U | T | S | A | P | G | E | P | C | G | J | C |
| A | H | A | L | L | E | S | O | R | L | N | A | H | T | |
| C | B | H | E | R | P | L | L | B | O | G | O | E | T | |
| C | B | A | R | B | A | R | E | F | M | U | U | E | A | |
| U | O | R | D | R | I | M | E | A | C | Q | V | M | T | |
| B | U | E | R | E | L | N | I | R | H | O | I | E | I | P |
| P | R | T | U | H | M | T | Q | O | C | C | U | L | T | E |
| O | G | E | I | C | T | I | U | M | L | O | F | F | O | R |
| U | I | B | D | N | V | A | E | A | N | N | S | F | Y | V |
| I | G | A | E | A | L | N | C | N | O | U | U | E | E | |
| L | O | I | U | L | I | O | L | C | T | R | R | B | N | R |
| L | L | D | E | P | B | M | R | E | N | I | V | E | D | S |
| E | O | A | L | B | O | U | C | H | O | N | I | E | E | I |
| U | P | E | T | T | U | O | G | E | R | G | E | D | T | O |
| X | M | U | L | T | I | P | L | E | F | G | R | O | I | N |

- ACADEMIE / ASTUCE / BARBARE / BOCAL
- BOUCHON / BOURG / BUCCAL / BUFFLE
- CABARET / CHAMBRE / CHOUCHOU / CIVET
- CONFLIT / COQUET / DEGRE
- DEVINER / DIABETE / DRUIDE / FRONTON
- GIGOLO / GNOME / GOLFE / GOUTTE / GROIN / HALLES / HERBE / JAGUAR
- MITOYEN / MULTIPLE
- OCCULTE / ORVET / PAELLA / PERVERSION
- PLANCHE / PLOUC / POLEMIQUE / POUILLEUX / POUMON / ROMANCE / SERAIL / SPRINT / SURVIE / VAUDOU

• SOLUTION DE LA GRILLE N°598 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 5 | 7 | 1 | 4 | 6 | 8 | 2 |
| 7 | 6 | 4 | 9 | 8 | 2 | 3 | 1 | 5 |
| 1 | 8 | 2 | 6 | 5 | 3 | 7 | 9 | 4 |
| 3 | 5 | 1 | 8 | 2 | 9 | 4 | 6 | 7 |
| 2 | 9 | 6 | 5 | 4 | 7 | 1 | 3 | 8 |
| 4 | 7 | 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 2 | 9 |
| 5 | 4 | 9 | 3 | 6 | 8 | 2 | 7 | 1 |
| 8 | 1 | 3 | 2 | 7 | 5 | 9 | 4 | 6 |
| 6 | 2 | 7 | 4 | 9 | 1 | 8 | 5 | 3 |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°611 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 5 | 7 | 6 | 4 | 3 | 2 | 8 |
| 8 | 3 | 4 | 2 | 9 | 5 | 1 | 6 | 7 |
| 6 | 7 | 2 | 8 | 1 | 3 | 9 | 5 | 4 |
| 3 | 2 | 8 | 9 | 4 | 7 | 5 | 1 | 6 |
| 7 | 1 | 9 | 5 | 3 | 6 | 4 | 8 | 2 |
| 5 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 7 | 9 | 3 |
| 2 | 8 | 1 | 4 | 7 | 9 | 6 | 3 | 5 |
| 9 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 | 2 | 4 | 1 |
| 4 | 5 | 3 | 6 | 2 | 1 | 8 | 7 | 9 |

• SUDOKU • GRILLE N°561 • FACILE • • SUDOKU • GRILLE N°571 • DIFFICILE •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | 9 | | 7 | | 3 | 6 | | |
| | 3 | | 8 | 2 | | 5 | | |
| | 6 | 1 | 5 | | 8 | | | |
| 3 | 2 | | | 1 | | | | |
| 7 | 5 | | 8 | | 9 | 3 | 6 | |
| | | | | 6 | | 4 | 5 | |
| | | 2 | | | 8 | 6 | 1 | |
| | 7 | | 9 | 4 | | | 2 | |
| | 1 | 3 | | 5 | | | 8 | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | | 2 | | | 6 | | |
| 4 | | | 6 | | | | | 7 |
| | | 2 | | 1 | 9 | | | 5 |
| | | 9 | | 4 | 3 | | | 8 |
| 1 | | | 7 | 9 | | 5 | | |
| 5 | | | 9 | 6 | | 1 | | |
| 3 | | | | | 4 | | | 9 |
| | 1 | | | | 2 | | 7 | |

AFRIQUE CENTRALE

Des projets intégrateurs de la Cémac en phase de réalisation

Un nouveau cap est sur le point d'être franchi pour l'intégration en zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) avec le financement acté de plusieurs infrastructures.

Quatre projets, sur les onze considérés comme les plus emblématiques de la feuille de route de l'intégration au sein de la Cémac ont bénéficié des financements nécessaires et leur mise en œuvre se déroule dans les délais raisonnables, a annoncé un communiqué de l'organisation sous-régionale publié au mois de janvier. Le comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières (PREF-Cémac) que dirige le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Roger Rigobert Andely, s'en est félicité évoquant « une évolution satisfaisante ».

C'est au terme d'un plaidoyer mené à l'occasion de plusieurs rencontres que la sous-région a obtenu de ses partenaires financiers un soutien pour la réalisation des projets qui vont donner un coup d'accélérateur à son intégration. L'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad, la construction de l'université inter-Etats Congo-Cameroun, l'aménagement de la route Ndendé-Dolisie (frontière Gabon-Congo), l'aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena, sont les quatre infrastructures pour lesquelles les décaissements ont été effectués ou sont en cours de l'être, précise le communiqué.

Electrification, enseignement supérieur, routes

Pour ce qui est de l'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque



Route Ndendé - Dolisie/Adiac

mondiale et le Cameroun débloquent respectivement 265,5 millions, 39 millions et 13,5 millions de dollars. Ce volet financier ayant été bouclé, la direction du projet se met en place pour sa concrétisation. En ce qui concerne l'université inter-Etats Congo-Cameroun, conçue autour de deux campus, dont l'un à Sangmélina, au Cameroun, et l'autre à Ouesso, en République du Congo, des équipements didactiques de pointe d'une valeur de 2 millions d'euros vont être livrés au Cameroun par Six Capital Holding. Côté congolais, le gouvernement provisionnera 1 milliard 200 millions FCFA pour la construction du campus de Ouesso, tandis que 900 millions FCFA sont affectés à la finalisation des travaux du campus de Sangmélina et le règlement du volet

indemnisation dans le processus de construction du campus de Ouesso. Le 9 juin 2021, à la demande du gouvernement congolais, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) avait approuvé un prêt de 32 759 000 000 FCFA pour le financement du projet de la route Ndendé-Dolisie. La participation de la BDEAC permettra de construire, au Congo, les 93 Km de route qui relient les localités de Dolisie et Kibangou ainsi que le pont sur le fleuve Niari, dans le département éponyme. Du côté gabonais, les travaux s'effectueront sur l'axe Ndendé-Doussala. Le concours de la BAD pour l'ensemble du projet est de 74 millions d'euros, soit 48,2 milliards de FCFA, côté Congo, et 137,63 millions d'euros, environ 90,3 milliards de FCFA pour le Gabon.

Assurer la libre circulation des personnes et des biens

L'aménagement du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena passe, au départ de la capitale congolaise, par la réhabilitation de la route nationale numéro 2 Brazzaville-Ouesso dans ses sections les plus dégradées. En 2021, la BDEAC a décaissé pour ces travaux 16 800 000 000 FCFA, rapporte le communiqué du comité de pilotage du PREF-Cémac. La banque a approuvé, en outre, un prêt de 99 570 000 000 FCFA pour les travaux de l'axe Ouesso-Bangui, la République centrafricaine attendant de la même institution bancaire une intervention de 1 900 000 000 FCFA puis, avec le Tchad, une enveloppe de 500 000 000 FCFA pour la construction d'un pont à la frontière des

deux pays.

Adoptés le 22 novembre 2019, à Yaoundé, au Cameroun, lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cémac présidé par le président Paul Biya, les onze projets d'intégration avaient ensuite été présentés lors de la table ronde organisée les 16 et 17 novembre 2020 à Paris, en France. Au cours de celle-ci, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président dédié au Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (PREF-Cémac) et ses pairs avaient obtenu la mobilisation de « près de 3,8 milliards d'euros pour un montant recherché de 3,3 milliards d'euros », note le communiqué du comité de pilotage. Il est vrai que les défis liés à l'électrification des six pays* constituant la Cémac, la promotion de l'enseignement supérieur, l'aménagement des routes inter-Etats, la préservation de l'environnement ou encore la libre circulation des personnes et des biens sont au cœur du dessein de l'intégration régionale. Si les projets qui les tiennent sont menés à leur terme, ils créeront sans doute un cadre d'échange propice au développement économique et assureront l'épanouissement d'une communauté tournée vers l'avenir. On peut imaginer les conséquences positives d'une telle démarche sur la stabilité de la sous-région.

Gankama N'Siah

* Pays de la Cémac: Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad.

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE I

Deux chocs au menu de la 11e journée

La 11e journée du championnat qui débute le 5 jusqu'au 7 février réserve au public sportif congolais des rencontres de hautes factures, lesquelles pourraient laisser les traces au classement provisoire.

Depuis le début de la compétition, l'AC Léopards et l'AS Otohô sont les deux prétendants pour la première place. En attendant leur confrontation directe prévue le 23 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, les deux formations vont se donner coup pour coup lors de leur duel à distance pour décrocher le titre honorifique de champion à la mi-saison. Et les prochaines rencontres s'annoncent très décisives. Pour le compte de la 11e journée, les Fauves du Niari seront reçus en première explication par les Diables noirs. L'AC Léopards qui reste sur un match nul 0-0 contre l'Etoile du Congo, match comptant pour la 10e journée, a à cœur l'envie de renouer avec la victoire pour valider sa bonne entame de la saison. Invaincus depuis le début de la saison, les Fauves du

Niari sont sur une série de sept victoires et trois matches nuls. La tâche ne sera pas tout à fait aisée face aux Diablotins qui ont retrouvé le podium après avoir dominé V Club Mokanda, le mercredi à Pointe-Noire 2-1 et qui veulent enchaîner en vue de retrouver une place qu'ils méritent. Les Diablotins sont sur une bonne dynamique. Après avoir enchaîné les contre-performances au début de l'exercice, ils ont remis la tête à l'endroit en dominant l'Etoile du Congo avant de faire jeu égal face à Otohô. Pour l'ensemble de son œuvre au terme de la 10e journée, les Diables noirs comptent trois victoires et six matches nuls contre une défaite. Au moment de recevoir l'AC Léopards à Brazzaville, les statistiques plaident légèrement en sa faveur d'autant plus que lors

de leur dernière confrontation, l'AC Léopards avait été battu à Brazzaville 1-2 dans les ultimes minutes de la rencontre après le nul 2-2 à Dolisie.

La deuxième rencontre de la journée de dimanche mettra aux prises l'Etoile du Congo à l'AS Otohô. Ce match permettra, en effet, à l'AS Otohô de répéter ses gammes avant d'en découdre avec le Tout puissant Mazembe, comptant pour la première journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Il prend les allures d'une revanche pour les Stelliens qui restent sur une mauvaise série face à l'AS Otohô. L'Etoile du Congo dont la dernière victoire sur son adversaire remonte à 2019 lors de la dernière super coupe 3-0 à Owando, n'a pas réussi à s'imposer face à son ad-



Le match Diables noirs- Léopards au menu de la 11e journée Adiac

versaire lors de la dernière saison. L'AS Otohô l'avait battu à Owando 1-0 avant de confirmer à Brazzaville 2-0. Comme les Léopards, l'AS Otohô reste invaincue en dix journées comme en témoigne son bilan de sept victoires dont une par forfait et trois nuls. L'Etoile du Congo qui a concédé sa première défaite contre les Diables noirs compte trois victoires et six matches nuls.

Le 5 février en ouverture de cette journée, l'AS BNG affronte le Club athlétique renaissance aiglons. A Pointe-Noire, Nico-Nicoy accueille Patronage Sainte-Anne avant V Club- FC Nathalys. Le 7 février en clôture, l'Interclub reçoit l'AS Cheminots puis le Fc Kondzo sera aux prises à la Jeunesse sportive de Talangai

James Golden Eloué